

ARDECHE

Les Gorges de l'Ardèche

7 jours, 6 nuits, 5,5 jours de marche.

Site naturel d'exception, les Gorges de l'Ardèche serpentent sur une trentaine de kilomètres, de Vallon Pont d'Arc à Saint Martin d'Ardèche, entre de majestueuses falaises avec des à-pics de quelque 250 mètres.

Une histoire géologique datant de plus 100 millions d'années est à l'origine de ce canyon et de ces nombreuses grottes et avens que nous trouvons sur cet ancien plateau calcaire.

Les Gorges de l'Ardèche, c'est aussi une présence humaine depuis le paléolithique, où les chasseurs nomades qui suivaient les migrations des troupeaux de chevaux et de rennes s'abritaient dans les cavités. Témoin de cette présence, la grotte Chauvet, datant de plus de 30 000 ans et ornées de 300 peintures rupestres... un joyaux pour les archéologues.

Depuis cette date, les gorges et leurs environs ont sans cesse été occupées : d'abord par les celtes, qui nous laissés de nombreux menhirs et dolmens, puis par les romains qui ont navigué sur l'Ardèche et jusqu'à aujourd'hui où la descente des gorges fait le bonheur des kayakistes.

Pas à pas...

Jour 1 : Rendez-vous vers 18 h à Vallon Pont d'Arc au Gîte d'Escapade Nature.

Jour 2 : Petit transfert au départ de Vallon Pont d'Arc pour visiter la grotte de Deroc. Puis nous démarrons notre randonnée en passant par une autre merveille de la nature : le Pont d'Arc. Puis le sentier de Combe Longue nous mène jusqu'à Saint Remèze. Nuit au camping en mobil home. 17,5 km, 5h00 de marche. + 680 m, - 440 m.

Jour 3 : Nous montons à la Dent de Rez et, à travers vignes et champs de lavande, nous rejoignons le domaine d'Imbours. Nuit à hôtel. 23 km, 6h30 de marche. + 600 m, - 600 m.

Jour 4 : Nous visitons le village de Saint Montan, classé village de caractère avec ses deux églises romanes et son château du 14^{ème} siècle. Puis nous traversons le bois des géantes avec ses dolmens pour arriver au village de Saint Martin d'Ardèche, en bordure de l'Ardèche. Nuit à l'hôtel ou en gîte. 24,5 km, 7h00 de marche. + 470 m, - 710 m.

Jour 5 : Après le village de caractère d'Aiguèze et les forêts surplombant l'Ardèche, nous descendons dans ces fameuses gorges que nous suivrons avant de remonter sur Orgnac l'Aven. Nuit à Hôtel. 20 km, 7h00 de marche. + 800 m, - 570 m.

Jour 6 : Nous redescendons dans les gorges pour profiter de spectacle grandiose de la nature avant de remonter par le village de la Bastide de Virac, témoin du passé avec son château du 15^{ème} siècle et ses mûriers pour l'élevage des vers à soie. Nuit à Vagnas en mobil home. 19,5 km, 6h30 de marche. + 580 m, - 630 m.

Jour 7 : Petite étape qui nous ramène à Vallon Pont d'Arc. 12 km, 3h30 de marche. + 270 m, - 390 m.

Ce programme est donné à titre indicatif. Il est susceptible de subir des modifications en fonction des conditions climatiques, du niveau du groupe ou des disponibilités dans les hébergements.

FICHE TECHNIQUE

NIVEAU :

4 à 7 heures de marche par jour. 300 à 800 m de dénivelée positive.

GROUPE ET ENCADREMENT :

6 à 12 participants. Accompagnateur professionnel diplômé d'état.

HÉBERGEMENT ET REPAS :

Gîtes, hôtels et mobil-homes, en chambres de 2 à 4 lits et une nuit en dortoirs. Les repas de midi sont pris sous forme de pique-niques.

ACCUEIL ET DISPERSION :

Accueil le dimanche à partir de 18 h 00 au gîte d'Escapade Nature (Tél. : 04.75.88.07.87) à Vallon Pont d'Arc, en face de la mairie. Dispersion le samedi suivant après un dernier pique-nique au même endroit.

ACCÈS :

Ecovoiturage : Vallon Pont D'Arc est le point le plus central. www.covoiturage.fr

- En voiture :

Utiliser carte MICHELIN 331 Local Ardèche - Haute-Loire. Si vous arrivez par la A7, prendre la sortie 19 Bollène puis prendre la direction Pont Saint Esprit D994, puis Saint Just sur la RN 86, et enfin suivre Vallon Pont d'Arc par la D290 et profiter du panorama puisque la route surplombe en partie les gorges.

- Parking :

Le gîte Escapade-Nature se trouve au centre ville en face de la mairie sur la route de ST Remèze. Vous trouverez un parking public et gratuit (non surveillé) à 200 m du gîte. Prendre direction de St Remèze après la mairie, puis 200 m à droite. Le parking se trouve derrière l'hôtel Berneron dans la rue Lorion Blachère.

- En train :

L'Ardèche est complètement dépourvue de lignes SNCF voyageurs, et nous ne pouvons compter que sur les transports par autocars, depuis la gare TGV de VALENCE et Montélimar.

Attention : horaires valables jusqu'au 04/07/2009. Au-delà, consulter ALLO TER au 0 891 67 68 00 (0,22 €/mn, du lundi au vendredi de 7 à 19 heures), ou www.ter-sncf.com (Rhônes-Alpes).

A l'aller :

Valence TGV	16h00
Montélimar	17h00
Vallon Pont D'Arc	18h32

Au retour :

Vallon Pont D'Arc	12h50
Montélimar	14h25
Valence TGV	15h20

Attention : si vous devez prendre le train pour vous rendre sur place, attendez que le séjour soit confirmé (c'est à dire à trois semaines du départ) pour prendre votre billet, car certains ne sont pas remboursables ou échangeables.

ARRIVEE LE DIMANCHE AVANT 18H00 :

Si vous arrivez le dimanche avant 18h00, ou si vous ne repartez que le lendemain de la dispersion du groupe, vous aurez la possibilité de visiter l'exposition de la grotte Chauvet (la véritable grotte ne se visite pas pour des raisons de sauvegarde du site) à Vallon Pont d'Arc. Tél : 04.75.37.17.68.

D'autres sites comme l'Aven d'Orgnac, grand site de France, et autres grottes ou musées peuvent être visités.

Renseignements auprès de l'office de tourisme de Vallon Pont d'Arc :

Tél. : 04.75.88.04.01 - info@vallon-pont-darc.com - www.vallon-pont-darc.com

Vous pouvez aussi faire une descente des gorges de l'Ardèche en canoë (accompagné ou libre) ou de la spéléologie avec Escapade Nature. Tél. : 04.75.88.07.87 - contact@escapade-loisirs.com - www.escapade-loisirs.com

PORTAGE :

Avec vous, uniquement vos affaires de la journée.

VOS BAGAGES :

Même si vos bagages sont transportés par la route, nous vous demandons de réduire le volume de ceux-ci au mieux. Par ailleurs, nous n'accepterons qu'un seul contenant (sac à dos ou sac de voyage), et serons intransigeants sur ce point.

Ce que nous vous conseillons d'emporter :

- Un petit sac à dos "journée" pour vos affaires de la journée (pique-nique, gourde...),
- 3 T-shirts,
- Short et pantalon à tout faire (jean, survêtement.),
- Blouson toile ou anorak léger,
- Sous vêtements,
- Au moins deux paires de chaussettes,
- Chemise laine ou coton épais,
- Chandail ou sous pull,
- Opinel, gourde d'au moins un litre, couverts et gobelet (boîte type Tupperware fournie),
- Poncho ou imper léger (éviter le k-way),
- Couvre-chef, maillot de bain, lunettes de soleil, crème solaire,
- Nécessaire de toilette minimum (serviettes de toilette non fournies),
- Sac à viande (ou drap cousu), les couvertures sont fournies dans tous les gîtes,
- Une paire de chaussures type tennis pour le confort à l'étape,
- Chaussures de randonnée si possible montantes et avec semelles semi-rigides,
- Pharmacie personnelle (double peau pour ampoules, aspirine...). L'accompagnateur dispose d'une pharmacie de groupe.

CODE 1112

05/04/2009	11/04/2009	620 €
12/04/2009	18/04/2009	620 €
19/04/2009	25/04/2009	620 €
26/04/2009	02/05/2009	620 €
03/05/2009	09/05/2009	620 €
10/05/2009	16/05/2009	620 €
17/05/2009	23/05/2009	620 €
24/05/2009	30/05/2009	620 €
31/05/2009	06/06/2009	620 €
07/06/2009	13/06/2009	620 €
21/06/2009	27/06/2009	620 €
30/08/2009	05/09/2009	620 €
06/09/2009	12/09/2009	620 €
13/09/2009	19/09/2009	620 €
04/10/2009	10/10/2009	620 €
25/10/2009	31/10/2009	620 €

LE PRIX COMPREND :

- L'hébergement en pension complète, du dîner du jour 1 au pique-nique du jour 7,
- La visite guidée d'une grotte,
- Le transport des bagages,
- L'encadrement.

LE PRIX NE COMPREND PAS :

- Le transport jusqu'au lieu de rendez-vous et le retour,
- Les boissons et dépenses personnelles,
- Les assurances.

POUR EN SAVOIR PLUS :

Les Gorges de l'Ardèche et la préhistoire :

La Préhistoire commence en Afrique, il y a 3 millions d'années, avec l'apparition des premiers hommes. Elle s'achève avec l'apparition de l'écriture, 3500 ans avant J.C. au Moyen-Orient, 600 ans avant J.C. en Europe de l'ouest. Riche de nombreux vestiges couvrant une large période, l'Ardèche est un haut lieu de la Préhistoire européenne.

Il y a 350 000 ans, des chasseurs, ancêtres des hommes de Neandertal, s'installèrent sur les plateaux d'Orgnac. Les vestiges de leur campement, conservés dans un petit aven, deviendront un des plus anciens gisements archéologiques de France. Les gorges de l'Ardèche et leurs abords immédiats connaîtront alors une occupation humaine ininterrompue.

Succédant aux hommes de Neandertal, qui ont habité au Ranc de l'Arc à Lagorce, les premiers hommes modernes s'installent dans la région vers 35 000 ans avant J.C. Outre des traces d'habitat (outils en silex, foyers, ossements d'animaux...) comme à la Rouvière ou à la grotte des Huguenots à Vallon Pont d'Arc, ils nous ont laissé le plus fabuleux des témoignages : les dessins qui ornent vingt et une grottes des gorges de l'Ardèche.

Parmi celles-ci, la grotte Chauvet à Vallon Pont d'Arc, qui recèle les plus anciennes peintures actuellement connues dans le monde ; elle est considérée comme un joyau de l'art pariétal au même titre que Lascaux ou Altamira (Espagne).

Il y a 10 000 ans en Syrie, 8 000 ans en Ardèche, le monde change : le climat se réchauffe, les chasseurs-cueilleurs-nomades du Paléolithique laissent place aux premiers paysans du Néolithique. Les vestiges de cette époque traduisent un mode de vie radicalement différent : les habitats permanents ou semi-permanents, comme la Baume de Ronze à Orgnac-l'Aven et la Baume d'Oulen à Labastide de Virac, contiennent nombre de poteries indispensables au stockage des premières récoltes.

Vers 2500 ans avant J.C., comme leurs ancêtres, les agriculteurs de la fin du Néolithique manifestent leurs préoccupations spirituelles : ils érigent des tombeaux qui sont parmi les plus anciens monuments, les dolmens. Certaines concentrations, comme à Grospièrres, évoquent de véritables nécropoles.

Plus tard, sous l'influence de peuples migrant depuis l'Europe centrale, les derniers hommes préhistoriques ardéchois maîtrisent le métal : les superbes objets de bronze, comme ceux trouvés à Foussoubie à Labastide de Virac ou à la grotte de la violette à Savalas, nous rappellent une fois de plus que les hommes préhistoriques étaient de remarquables artisans.

Si aujourd'hui toutes les grottes ornées et la plupart des autres sites archéologiques sont inaccessibles au public, le Musée Régional de préhistoire à Orgnac, l'exposition sur la grotte Chauvet et l'exposition de la grotte des Huguenots à Vallon pont d'Arc, vous présentent plus d'un siècle de recherche préhistorique en Ardèche.

Vallon Pont d'Arc :

Aux chasseurs, pêcheurs et cueilleurs du paléolithique succédèrent les éleveurs et les cultivateurs du néolithique. Ceux-ci quittèrent les gorges de l'Ardèche et vinrent s'installer dans la plaine de Vallon où l'on trouve des traces d'occupation des Celtes, des Helviens et des Gallo-romains. Reliant Alba à Uzès, la voie romaine d'Antonin le Pieux traversait la plaine et franchissait l'Ardèche, au début de notre ère au gué de Chauvieux.

La plaine se vida de ses habitants au temps des grandes invasions. Ce fut vraisemblablement aux alentours du X^{ème} siècle que se construisit un château au Chastelas, au faite de la seule éminence des lieux. Son seigneur était le vassal du seigneur de Lagorce, qui possédait également le château de Savalas. Une chapelle puis une église dédiée à Saint Saturnin furent construites au XII^{ème} siècle par des moines au sommet d'une colline, c'est-à-dire à l'emplacement de la cité actuelle.

On voit apparaître dans les écrits de cette époque le nom de "Avalone" (terme latin désignant le pommier) qui deviendra, par déformation, "Vallon". Deux localités distinctes se développèrent alors progressivement, l'une au pied du château et l'autre autour de l'église.

Le Château Mairie et ses tapisseries :

Jusqu'au début du XVII^{ème} siècle, le Château fort seigneurial se trouvait sur la colline du Chastelas. Il fut détruit lors des guerres de religion. En 1629, Louis XIII imposa aux protestants vallonnais la reconstruction de ce château que le seigneur choisit de faire édifier dans le bourg même. La famille de Merle, ayant racheté le château en 1748, le transforma entre 1750 et 1774 en résidence comtale (réalisation de voûtes, de l'escalier d'honneur et de gypseries).

En 1847, les héritiers de la famille vendirent le Château à la ville de Vallon qui le convertit en hôtel de ville. Il renferme aujourd'hui encore 7 tapisseries d'Aubusson, classées monuments historiques, qui illustrent la première croisade (l'histoire de Godefroi de Bouillon). Ces Tapisseries peuvent être admirées dans le Château Mairie, pendant les jours et heures d'ouverture du secrétariat.

Vallon n'a pas été épargné durant les guerres de religion, puisqu'en 1598 l'Edit de Nantes fit de cette commune l'une des cinq places particulières protestantes de Vivarais, ce qui calma un temps les ardeurs religieuses.

Vallon prospéra au XIX^{ème} siècle grâce à la culture de la vigne et de l'élevage du ver à soie.

A partir de 1960, Vallon entre dans une nouvelle ère, celle du tourisme. L'ouverture de la route des gorges et la mise au point, par François Lececler, de nouveaux modelés de canoë-kayak entièrement en résine, plus légers, plus solides et moins chers, vont contribuer à en faire le centre touristique de l'Ardèche.

Saint Remèze :

La commune de Saint Remèze s'étend des hauteurs du plateau calcaire du Laoul aux profondes gorges de l'Ardèche. Ses bois furent des siècles durant l'objet de conflits et de procès interminables entre seigneurs et paysans. Le milieu forestier, longtemps exploité pour son bois et la production de charbon de bois, laissa sa place aux pelouses parcourues par les troupeaux. Avec la disparition de l'élevage, la garrigue et les taillis s'installèrent. La vigne a remplacé de son côté les champs de céréales, les vergers d'oliviers, de mûriers ou d'amandiers. Le bourg de Saint Remèze conserve un hôtel particulier du XVIII^{ème} siècle, actuelle mairie, ainsi que de vieilles ruelles. Saint Remèze, c'est aussi l'Aven Marzal, le musée du monde souterrain qui retrace l'histoire de la spéléologie, le zoo préhistorique avec ses animaux grandeurs nature et la maison de la réserve.

Saint Montan :

Situé au débouché des gorges de la Sainte-Baume dans la vallée du Rhône, Saint-Montan étage ses vignobles (VOQS Côtes du Vivarais) sur les rebords du plateau du Laoul. Quasiment inhabité à la fin des années 60, il est considéré aujourd'hui comme l'un des plus beaux villages de France. Tout recommença en 1969 lorsque l'abbé Arnaud, curé de Valvignères, entreprit de sauvegarder la chapelle Saint-André-de-Mitrois, dont la voûte menaçait de s'écrouler. L'opération fut un succès, en appelant d'autres. Ainsi se créa, à l'initiative de ce prêtre dynamique, l'association des Amis de Saint-Montan qui se donna pour objectif la résurrection du village et la restauration du patrimoine bâti. Plus de 5 000 bénévoles ont participé depuis à cet ambitieux projet aujourd'hui en grande partie réalisé.

Un ermitage retiré du monde :

Vivant à Laon, l'ermite Montanus aurait prédit, selon la légende, la naissance et la destinée glorieuse d'un enfant qui allait devenir Saint Rémi, l'évêque de Reims qui baptisa Clovis en 496. Questionné dès lors inlassablement par tout un chacun sur son avenir, l'ermite décida de se retirer du monde. Il quitta la Picardie et serait venu s'installer dans une grotte du Val Chaud, en aval des gorges de la Sainte Baume auxquelles il aurait donné leur nom (Sainte Baume signifie grotte sainte). À la demande de Saint Rémi et de l'évêque de Viviers, l'ermite fixa sa demeure en un lieu plus accessible, à l'emplacement de l'actuelle chapelle San Samonta. De nouveau importuné par les pèlerins, Montanus aurait fini par regagner la Picardie où il serait mort vers l'an 500. Son ermitage devint alors le siège d'un prieuré. En raison de l'exiguïté du site, le village s'implanta un peu en contrebas, à la confluence des ruisseaux de la Baume et d'Ellieu.

L'église Saint-André-de-Mitrois, située à mi-distance du village et de la RN 86, sert d'église paroissiale jusqu'au milieu du XIX^{ème} siècle. L'édifice primitif aurait été construit au VI^{ème} siècle à l'emplacement d'un ancien sanctuaire dédié à Mithra. L'édifice actuel le remplaça au XI^{ème} siècle. Sa nef est sensiblement plus haute que l'abside. Elle reste entourée de l'ancien cimetière.

Larnas :

Ce village est connu pour son église Saint-Pierre, considérée comme l'un des plus beaux édifices romans vivarois. Ce furent vraisemblablement les Bénédictins de Cruas, chargés de l'administration religieuse du plateau, qui firent élever au XII^{ème} siècle, en un seul temps, l'église de Larnas. Elle comprend une nef de deux travées, un transept et trois absidioles. Annoncée à l'extérieur par un grand tambour octogonal, une haute coupole surmonte le carré du transept. Elle repose sur quatre trompes prenant appui sur des coquilles sculptées et séparées par quatre balustres formant une élégante galerie. La coupole est allongée en hauteur afin de compenser l'effet d'écrasement visuel. Elle est coiffée d'un lanternon. On observera, à l'intérieur, le tombeau des premiers seigneurs ainsi que le nom de l'architecte présumé Stefanus, gravé au pied d'une colonne. Celui-ci serait également le maître d'œuvre de l'église de Bourg-Saint-Andéol. On remarquera, à l'extérieur, des pierres à motif carolingien enchâssées au-dessus du portail.

Saint-Martin d'Ardèche et Aiguèze :

Jusqu'à la révolution, Aiguèze et Saint Martin d'Ardèche, appelé alors Saint-Martin de la Pierre, formaient une seule et même commune faisant partir de l'Uzège (anciennement, l'Uzège désignait une partie du diocèse d'Uzès), composé au XVIII^{ème} siècle de 193 paroisses. Lors de la constitution des départements, en 1790, la rivière devint la limite entre l'Ardèche et le Gard. Ainsi naquit Saint Martin d'Ardèche. Construit en 1895, le premier pont de pierre relia éphémèrement les deux communes puisqu'une crue de l'Ardèche l'emporta. Le pont suspendu actuel fut construit en 1905. Perché sur son rocher, Aiguèze est très attractif avec son panorama et ses ruelles de charmes.

Labastide de Virac :

Labastide de Virac commandait autrefois l'accès au célèbre Pont d'Arc. Mieux qu'un passage à gué, cet ouvrage naturel permettait de franchir aisément l'Ardèche. Il était emprunté par une voie importante reliant le Languedoc au Velay via le Vivarais. Aussi, le site stratégique de Labastide de Virac fut-il fortifié dès le haut Moyen Age. Mentionné à partir du XI^{ème} siècle, le château de la Tourne aurait été une possession des moines bénédictins du prieuré de Virac, sis à environ 2 km. Détruit pour des raisons encore mal connues à ce jour, il fut remplacé par une nouvelle forteresse entre la fin du XIV^{ème} et le début du XV^{ème} siècle. Le village occupait le maigre espace séparant, au sud, ses propres remparts de murailles du château. Il y avait aussi trois tours de gué situées sur les sommets alentours.

Vignes :

Véritable phénomène culturel, au nectar célébré par les Romains et la Renaissance. La vigne a traversé les siècles en complicité avec les vigneron ardéchois. Ils sont fiers de cette ancienneté accompagnée d'une recherche constante de la qualité. Le terroir et l'ensoleillement des coteaux et vallées ont apporté aux ceps de vigne un sol à la mesure des cépages aux arômes variés et aux saveurs bien affirmées tels que Grenache, Syrah, Gamay, Merlot, Cabernet Sauvignon ou Chardonnay. Les vigneron de l'Ardèche seront particulièrement heureux de vous accueillir dans leurs caves pour vous parler des appellations AOC Côtes du Vivarais ou Vin de pays des coteaux de l'Ardèche, mais surtout pour vous faire déguster les rouges, rosés ou blancs, élevés avec passion dans le respect de la tradition.

Réserve naturelle :

Les gorges de l'Ardèche sont devenues réserve naturelle en 1980. Elles font actuellement l'objet d'une opération "Grand Site" du territoire français, dont la charte a été signée à Paris en 1993. Elle a pour objet de limiter les longs séjours dans la réserve, d'encadrer la fréquentation des gorges, de mieux valoriser les ressources, en réhabiliter et gérer les périphéries, à commencer par celles des abords de Pont d'Arc. Ce qui paraît capital, c'est de ne pas limiter ces solutions à la seule région du canyon. Il s'agit au contraire de replacer les gorges dans l'ensemble du sud intérieur ardéchois et d'en faire l'un de ses pôles de développement.

Vous pouvez découvrir aussi dans les gorges plus de 150 espèces de vertébrés, dont des amphibiens, des reptiles et des poissons, des mammifères (dont 10 espèces de chauves-souris), des castors et la rare genette, des oiseaux (dont l'aigle de Bonelli et le vautour péronoptères) et près de 400 invertébrés.

La flore n'est pas sans reste puisqu'on y trouve le chêne vert, kermés, pubescent et pédonculé, plusieurs arbustes comme le buis, le genévrier, le pistachier... et de nombreuses plantes herbacées comme l'asperge sauvage, lavande, sarriette, thym...

BIBLIOGRAPHIE :

- Histoire du Vivarais - Editions Privas.
- L'Ardèche à la page - Jean-Marc Gardès. Fédération des œuvres Laïques de l'Ardèche.
- L'Encyclopédie Bonneton sur l'Ardèche (éditions Bonneton).

Allez jeter un coup d'œil dans le site de La Bouquinerie, éditeur spécialiste de la Drôme et de l'Ardèche :

<http://www.labouquinerie.com/>

ECO-VOITURAGE

Avec le covoiturage, nous avons tous à y gagner : moins de pollution, coût réduit, convivialité du voyage... C'est pourquoi, conducteur ou passager, nous vous proposons de vous retrouver sur le site de Comuto :

www.covoiturage.fr

L'utilisation est simple et gratuite et nous vous indiquons (dans nos fiches techniques) l'endroit le plus central pour arriver sur les différents séjours dans notre région.

Présentation de COMUTO, société d'informatique et conseil en mobilité durable, qui édite co-voiturage.fr.

"Notre conviction : Le covoiturage, une solution d'avenir".

- Un vivier considérable : 37 millions de véhicules aujourd'hui en France, dont 80% des conducteurs voyageant seuls.
- L'automobile, un mode de transport plébiscité : plus de 80% des déplacements des Français.
- Une prise de conscience favorable au covoiturage.
- La clé du succès : mettre facilement et rapidement en relation les conducteurs et les passagers.

Les objectifs :

- L'efficacité : optimiser les recherches, permettre aux utilisateurs de trouver rapidement un voyage.
- La simplicité : faciliter la vie des covoitureurs en limitant au maximum le nombre d'opérations nécessaires.
- La disponibilité : sur covoiturage.fr, si vous cherchez un voyage, vous avez directement accès à la liste des trajets sans même avoir à vous inscrire.
- L'instantanéité : si un voyage vous intéresse, vous vous inscrivez gratuitement pour obtenir les coordonnées de votre covoitureur, mais vous n'êtes pas obligé de passer par l'intermédiaire de covoiturage.fr pour le contacter. Vous pouvez le faire directement par téléphone.

Les moyens :

- **Une équipe d'ingénieurs** de haut niveau : alliant une expertise en ergonomie de services Internet et une maîtrise des enjeux de mobilité, l'équipe de Comuto analyse les besoins en covoiturage de notre société, et répond aux attentes de ses clients dans ce domaine.
- **Un site performant** : Comuto édite Covoiturage.fr, le premier site de covoiturage français. Aujourd'hui, Covoiturage.fr est le site de covoiturage français le plus pratique, comme en témoignent les critiques de presse. La navigation sur le site est particulièrement étudiée et optimisée.
- **Une innovation permanente** : Comuto entretient sa réputation d'innovation en inaugurant régulièrement de nouveaux services. Par exemple, Covoiturage.fr a été le premier site de Covoiturage à proposer un accès sur téléphone mobile, et à inclure une carte interactive des trajets publiés basée sur les coordonnées GPS des villes.

Les résultats :

"Le volume de fréquentation sur Covoiturage.fr est en très forte hausse, spécialement depuis janvier 2008. Durant l'été 2008, voici les indicateurs de fréquentation constatés : 90 000 nouveaux trajets par mois, 20 000 nouveaux utilisateurs par mois, 300 000 € économisés par mois, 900 tonnes équivalent CO₂ économisées par mois...".

L'inscription à l'un des programmes sous entend l'acceptation des conditions générales de vente régissant les rapports entre entreprises de voyage et voyageurs, Loi du 13 juillet 1992 (décrets parus au J.O. du 17 juin 1994).

Elle implique par ailleurs l'acceptation des conditions particulières décrites ci-après.

Conditions particulières de vente

INSCRIPTION

Une inscription est prise en compte à réception d'un bulletin d'inscription signé et accompagné d'un acompte de 30%. Le solde étant généralement payable un mois avant le départ, si l'inscription intervient à moins de 6 semaines, la totalité est alors exigée.

ASSURANCES

Comprises dans les prix :

Assurance multi-risques, auprès de la Compagnie MUTUELLES DU MANS, couvrant :

- La responsabilité de LA BURLE et celle de ses animateurs,
- La responsabilité civile des participants pour dommages corporels et matériels,
- Les accidents : incapacité permanente, partielle ou totale, les frais médicaux et pharmaceutiques à la suite d'accidents.

Facturées séparément :

- Assurance annulation-interruption-bagages auprès de la Compagnie MUTUELLES DU MANS, contrat OPEN-ODYSSEE Police n° 58 394 996. Cette assurance est facturée séparément (2,5% du montant total de la facture). Chaque adhérent est ainsi protégé contre les risques graves d'accident, de maladie ou de décès de l'assuré, de son conjoint, des ascendants et descendants, ainsi qu'en cas de dommages matériels importants causés par incendie ou des éléments naturels atteignant l'intéressé dans ses biens propres et nécessitant impérativement sa présence, dans les 30 jours qui précèdent le départ jusqu'à la date de fin du séjour. Sont également couverts le vol, la destruction totale ou partielle, ou la perte pendant l'acheminement par une entreprise de transport, de vos bagages.

- Assurance Assistance-Rapatriement auprès de la Compagnie EUROP ASSISTANCE et correspondant à 1% du prix du séjour.

ANNULATION

Quelle que soit la raison de l'annulation, il y a nécessité de prévenir LA BURLE le plus rapidement possible par une déclaration écrite (lettre, email ou fax).

Pour un désistement plus de 30 jours avant le départ, les sommes versées sont remboursées, après déduction d'un forfait de 50 euros par personne pour frais de dossier.

À moins de 30 jours du départ, les frais d'annulation sont les suivants :

- 30 jours à 21 jours : 25%
- 20 jours à 8 jours : 50%
- 7 jours à 2 jours : 75%
- Moins de 2 jours : 100%

Si l'annulation est justifiée et que vous avez contracté l'assurance, ces frais vous seront remboursés, déduction faite par l'assureur d'une franchise de 50 euros par personne.

Il arrive qu'un nombre insuffisant de participants ou un autre cas de force majeure entraîne l'annulation d'une randonnée ou d'un voyage. Vous serez prévenu de cette annulation au moins 21 jours à l'avance.

En même temps que l'annulation, il vous sera proposé une, deux ou trois solutions de remplacement.

Si aucune solution ne vous convient, il y aura alors remboursement intégral et immédiat. Cette annulation ne peut prétendre à indemnité.

RESPONSABILITÉ

LA BURLE ne peut en aucun cas se substituer à la responsabilité personnelle des adhérents, particulièrement en ce qui concerne les formalités de police et de santé et ceci à tout moment du voyage. D'autre part, agissant en qualité d'organisateur de randonnées, nous devons utiliser les services de divers prestataires (propriétaires de gîtes, organismes réceptifs, transporteurs...) LA BURLE ne peut être confondue avec ces derniers qui conservent leur responsabilité propre.

Enfin, tout séjour ou voyage interrompu ou abrégé sur décision de l'adhérent et pour n'importe quelle cause que ce soit, ne peut donner lieu à remboursement partiel.

CONTESTATION

Tout litige ou contestation est du ressort exclusif du Tribunal de Commerce d'Aubenas.